

**GOLF DE ROUGEMONT-LE-CHATEAU**  
**Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**au capital de 1 225 980 €**

**Siège social : Route de Masevaux**  
**90110 ROUGEMONT LE CHATEAU**

**R.C.S. BELFORT 349 726 711 - A.P.E. 926A**  
-----

**RAPPORT DU DIRECTOIRE**  
**à l'assemblée générale ordinaire et annuelle**  
**du**

**Rapport de gestion annuel sur les comptes de la Société**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes de l'exercice et le rapport ont été soumis à l'examen du Conseil de surveillance. Il vous sera également donné lecture du rapport de cette instance.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous espérons que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous seront soumises.

**I - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021**

Au cours de cet exercice, le montant des produits d'exploitation de la société a été de 829 720 €, se répartissant entre :

- 127 545 € de ventes de marchandises
- 659 780 € de ventes de services
- 42 395 € d'autres produits dont 37 344 € de subventions

Le chiffre d'affaires de ventes de services est en augmentation d'environ 10 % par rapport à celui de l'exercice 2020 qui était de 595 472 €.

Le chiffre d'affaires de ventes de marchandises était en 2020 de 118 886 €  
Le chiffre d'affaires de 2021 est par conséquent en augmentation d'environ 7 % par rapport à celui de 2020.

Le résultat d'exploitation, déficitaire à hauteur de 103 331 €, est en léger recul par rapport au résultat déficitaire de 2020 qui était de 102 939 €. Ce mauvais résultat est lié à l'augmentation des charges d'exploitation, due aux surcoûts en frais de personnel et en charges externes générés par l'amélioration reconnue de la qualité du parcours.

Le résultat financier déficitaire de 3 158 €, lié aux emprunts souscrits pour démarrer le programme des travaux de réaménagement du parcours est plus important que le résultat de 2020 qui était négatif de 890 €.

Le résultat exceptionnel est négatif de 85 466 €, très inférieur au résultat déficitaire de l'année 2020. Il est essentiellement dû, comme en 2020, à un amortissement exceptionnel résiduel lié au changement des règles d'amortissement des immobilisations décidé en 2020.

Le résultat déficitaire de l'exercice s'établit par conséquent à 191 956 €

Les postes du bilan n'appellent pas de commentaire particulier et la trésorerie confortée par le succès de l'augmentation de capital réalisée en 2021 a permis de faire face aux diverses obligations de la SA.

## II – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE

Aucun évènement survenu depuis le début de l'exercice en cours n'est à relater sur les conditions de fonctionnement des instances de la SA.

## III – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos :

- le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit

	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/2020</b>
<b>Échéances</b> <i>(j = date de clôture)</i>	<b>Dettes échues ou échéance &lt; à J+60</b>	<b>Dettes échues ou échéance &lt; à J+60</b>
Fournisseurs <i>(401 à 405)</i>	102 714 €	46 273 €

Factures non parvenues (408)	22 145 €	7 572 €
<b>TOTAL à payer</b>	124 859 €	53 845 €

- le solde des créances sur les clients se décomposent comme suit :

	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/20</b>
<b>Échéances</b> (j = date de clôture)	<b>Créances échues ou échéance &lt; à J+60</b>	<b>Créances échues ou échéance &lt; à J+60</b>
Clients (411 à 416)	10 595 €	11 867 €
<b>TOTAL à recevoir</b>	10 595 €	11 867 €

#### **IV – ANALYSE DE L'ENDETTEMENT**

L'endettement, est en augmentation compte tenu notamment de nouveaux emprunts souscrits auprès du Crédit agricole pour financer les travaux en cours.

#### **V – PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le chiffre d'affaires et le résultat de l'année 2022 resteront affectés par les conséquences de la crise du Covid et par les contraintes des chantiers en cours. Cependant le chiffre d'affaires prévu tant en vente de marchandises qu'en prestations est supérieur à celui de l'exercice 2021.

#### **VI – BILAN – COMPTE DE RESULTAT - ANNEXE**

Nous allons maintenant vous présenter le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur que les années précédentes.

Ils sont détaillés par rubrique et par poste pour autant que ce détail est nécessaire en vue de répondre aux exigences d'une bonne information et permettent la comparaison avec les éléments correspondants de la période précédente.

Au vu de ces documents de synthèse, vous constaterez notamment l'évolution par rapport à l'exercice précédent

## 1. Des éléments tirés du bilan :

	2020	2021
CAPITAUX PROPRES	569 054	1 747 859
ACTIF IMMOBILISE NET	868 829	1 491 915
ACTIF CIRCULANT	156 769	1 461 234
DETTES FINANCIERES ET DETTES D'EXPLOITATION	454 300	1 203 046

## 2. Des éléments tirés du compte de résultat :

	2020	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	755 492	829 719
RESULTAT D'EXPLOITATION	(102 939)	(103 331)
RESULTAT FINANCIER	(890)	(3 158)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(794 300)	(85 466)
IMPOT SOCIETE	0	0
PERTE	(898 594)	(191 956)

Le bilan et le compte de résultat sont complétés par l'annexe, laquelle donne toute information d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

A cet égard, l'annexe vous précise notamment :

- les règles et méthodes comptables utilisées pour l'élaboration des comptes annuels,
- tout complément d'information relatif au bilan et au compte de résultat, et plus précisément :
  - \* le détail des amortissements et provisions,
  - \* les mouvements des postes de l'actif immobilisé,
  - \* un état des échéances des créances et des dettes,
  - \* un état sur les engagements financiers :
    - engagements donnés,
    - engagements reçus
  - \* le détail des opérations de crédit-bail.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles sur ces comptes.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans son Rapport Général, l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.

Après que vous aurez entendu la lecture de ce rapport, nous vous demanderons de bien vouloir approuver le bilan et les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés.

## **VII - AFFECTATION DU RESULTAT**

Cela dit, le résultat à la disposition de l'assemblée s'établit de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice :                      Perte de    191 956 €

qu'il vous est proposé d'affecter au compte "report à nouveau".

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement depuis la constitution de la société.

De même, conformément à l'article 223-quater du code général des impôts, il est signalé qu'il n'y a pas eu de dépenses somptuaires au cours de l'exercice écoulé.

Nous joignons au présent rapport le tableau visé à l'article 148 du décret du 23 mars 1967 et faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

## **VIII - CONVENTIONS**

Aucune convention nouvelle visée par les dispositions de l'article L 225-86 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé

## **IX – CAPITAL DETENU PAR LES SALARIES**

Il est précisé que les salariés ne disposent pas de plus de 3 % des actions de la société

Pour terminer, nous vous invitons d'approuver par votre vote, le texte des résolutions que nous vous soumettons.

Le Directoire